



Le 17/01/2019



Le recensement permet de déterminer la population légale de la France. Il est obligatoire. Du jeudi 17 janvier au samedi 23 février 2019, les occupants de 8 % des logements de Périgueux vont être recensés.



<https://perigueux.fr/typo3temp/pics/36c51cd747.jpg>

Les agents recenseurs 2019. Chacun disposera d'un badge officiel sur lequel figure sa photo.

Confidentielles, les données collectées sont importantes pour la gestion des communes. Elles permettent notamment de calculer les dotations de l'État. Elles fournissent également des informations sociologiques essentielles qui éclairent par exemple les politiques locales en matière d'aménagement et d'équipements collectifs.

LE RECENSEMENT À PÉRIGUEUX

À Périgueux, à l'image de toutes les communes françaises de plus de 10 000 habitants, 8 % des foyers sont à chaque fois concernés. Les adresses recensées sont tirées au sort par l'Insee, à partir d'un Répertoire d'Immeubles Localisés. Encadré par la mairie, le recensement est réalisé par six agents. Ils possèdent chacun une carte tricolore officielle signée par le maire, sur laquelle figure leur photographie.

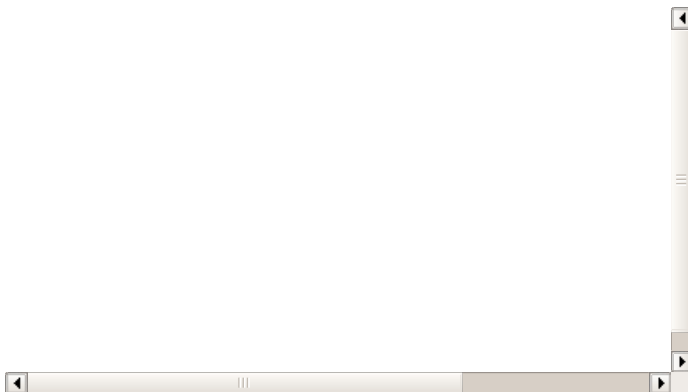
Une semaine avant le lancement officiel, ils distribuent un courrier dans les boîtes aux lettres des logements concernés, avertissant ainsi de leur prochaine visite.

Ils reviennent ensuite distribuer une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le foyer.

LE RECENSEMENT EN LIGNE

Les agents recenseurs peuvent aider à remplir les documents ou bien convenir d'un rendez-vous pour les récupérer. Les personnes recensées ont la liberté de les retourner directement à la mairie dans le délai imparti ou de choisir le recensement en ligne en allant sur le site dédié. Pour se connecter, elles utilisent le code d'accès et le mot de passe fournis par l'agent recenseur lors de sa venue.

www.le-recensement-et-moi.fr (<https://www.le-recensement-et-moi.fr/>)



TOUTES LES CARTES DE LA VILLE
([HTTP://PERIGUEUX.FR/262-TOUTES-LES-CARTES-DE-LA-VILLE.HTML](http://perigueux.fr/262-toutes-les-cartes-de-la-ville.html))

DÉMARCHES EN LIGNE



PÉRIGUEUX
capitale du
PÉRIGORD

23 rue du Président-Wilson
BP 20130
24005 Périgueux cedex (France)
Tél. : +33 (0)5 53 02 82 00
Fax : 05 53 07 09 52

Accueil du public - Hôtel de ville
> du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h en continu

[intranet](#) | [messagerie](#) (accès réservés)